



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 4129

Texte de la question

M Claude Dhinnin appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, sur les difficultés que rencontrent actuellement les services et établissements financiers pour assurer leurs missions. Les personnels de ces services et établissements s'interrogent sur l'avenir du secteur public financier et, en particulier, sur les conséquences à terme de la réalisation du marché européen. Ils déplorent l'appréciation insuffisante des besoins en effectifs, souhaitent l'arrêt des suppressions d'emplois et demandent une amélioration de la promotion interne et des situations catégorielles, tenant compte des progrès de qualification et de technicité. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il envisage de prendre à ce sujet.

Texte de la réponse

Reponse. - Les banques et les autres établissements de crédit français comptent environ 450 000 salariés. Ils ont de ce fait la responsabilité d'assurer l'adaptation d'un secteur d'emploi important à de nouvelles conditions de concurrence et d'organisation du marché. L'intégration européenne, notamment, donne au secteur financier la perspective d'un accès à une clientèle plus vaste, mais impose en contrepartie une compétitivité renforcée, qui passe par une maîtrise accrue des frais généraux. De nombreux autres facteurs, tels que le développement de l'informatique, ou le rôle croissant d'activités nouvelles comme le conseil à la clientèle concourent également à imposer le développement d'une gestion prévisionnelle de l'emploi active, pour préparer les ajustements nécessaires. Les décisions correspondantes sont du ressort des directions générales des banques et entrent dans le cadre de leur responsabilité de gestion. Celles-ci ont déjà engagé des efforts importants à cet effet, notamment en matière de formation professionnelle. Ces efforts doivent certainement être poursuivis, et il est clair que la concertation avec les partenaires sociaux est une condition essentielle de leur succès. C'est là un point très important auquel le Gouvernement attache une grande attention. Il n'y a, bien entendu, que des avantages, comme l'honorable parlementaire le souligne, à ce que les problèmes de gestion de l'emploi fassent l'objet d'un dialogue social approfondi tant au sein des organisations professionnelles qu'au niveau de chaque entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Dhinnin Claude](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4129

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2862